

Les Paloumayres manifesteront à Mont de Marsan samedi pour le respect des traditions



Les Paloumayres manifesteront à Mont de Marsan samedi pour le respect des traditions

S'est tenue récemment à Marambat la réunion du réseau palombes de la Fédération des Chasseurs du Gers qui regroupe également des chasseurs répartis sur plusieurs départements.

Cette réunion est traditionnellement accompagnée de **l'assemblée générale de l'Association de défense des chasses traditionnelles de la palombe du Gers, les Paloumayres**, qui regroupe à peu près les mêmes personnes.

Serge Castéran, président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers, a ouvert la séance en présence de **Jean-Paul Dupré**, le président de l'association de défense des chasses traditionnelles de la palombe du Gers.

C'est **Frédéric Bellot**, technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs, qui a rendu compte de l'étude menée sur la palombe avec le groupe d'investigation sur la faune sauvage.

Il rappelle que les chasseurs constituent un vaste réseau d'observateurs constitués de 100 chasseurs bénévoles qui sont mobilisés.

53 postes d'observation sont répartis sur 3 couloirs (9 % côtier, 40 % central, 51 % oriental) sur une période du suivi qui s'étend du 1er octobre au 20 novembre sauf en 2020 .

L'objectif est de déterminer l'importance annuelle de la migration post-nuptiale par un indice migratoire et de suivre son évolution.

En ce qui concerne le Gers, un gros pic de vols migratoires a notamment été observé le 5 novembre.

Au sujet de l'hivernage dans le Sud-Ouest, le Gers détient le record avec 1 015 000 palombes dénombrées en décembre 2020 soit 43 % de l'effectif du Sud-Ouest.

On peut aussi noter au fil des années une progression assez régulière des effectifs hivernants en Aquitaine et Midi-Pyrénées.



Le deuxième temps de la réunion était consacré à **l'assemblée générale de l'Association des chasses traditionnelles de la palombe, les Paloumayres**.

A l'issue de cette réunion, son président, **Jean-Paul Dupré** nous a dit quelques mots de cette assemblée.

Echanges :

Journal du Gers : Que pouvez-vous nous dire du bilan d'activité de la saison écoulée ?
<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/51359-les-paloumayres-manifesteront-a-mont-de-marsan-samedi-pour-le-respect-des-traditions>

Jean-Paul Dupré : En raison de la crise sanitaire, l'activité de l'association a été relativement calme.

Tous les ans, nous réalisons des animations autour de la sécurité pour les gens qui travaillent dans les arbres en particulier avec des nacelles qui sont responsables d'accidents fréquents.

Nous n'avons pas pu cette année assurer ces journées-sécurité.

Journal du Gers : Vous avez une actualité immédiate ?

Jean-Paul Dupré : Oui, nous allons participer à **la manifestation du 18 septembre à Mont de Marsan** lancée à l'appel de la fédération des chasseurs des Landes qui sont concernés par des chasses à l'alouette aujourd'hui menacées comme celle au vanneau dans le Nord-Est de la France, oiseaux qui ne sont pas du tout en péril.

Nous nous mobilisons contre les opposants à la chasse traditionnelle, des anti-chasse qui veulent nous imposer leur façon de voir, qui veulent nous expliquer comment vivre chez nous alors qu'ils n'y ont jamais mis les pieds et ignorent ce que représentent nos activités.

Ce sont des adeptes du bien-être animal que nous sommes nous aussi !

Va s'exprimer ce jour-là le ras le bol du monde rural qui ne concerne pas que la chasse mais aussi la pêche, l'élevage, en particulier le gavage des canards.

Nous devrions être très nombreux, ce sera une manifestation pacifiste qui aura lieu le même jour à Forcalquier dans le Sud-Est mais aussi à Amiens, Chaumont et Caen, donc un maillage sur tout le territoire.

Journal du Gers : Les interdictions de chasser certaines espèces sont-elles déjà votées ou s'agit-il de menaces d'interdiction ?

Jean-Paul Dupré : La démarche est très subtile mais la menace réelle.

Le Conseil d'État sous la pression de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et de l'association One Voice a annulé les arrêtés de chasse des trois précédentes années qui nous autorisaient à chasser l'alouette et le vanneau, des arrêtés passés qui sont obsolètes, ce qui n'a pas de sens.

Mais la ministre, Barbara Pompili, étant en passe de signer l'arrêté pour la saison de chasse actuelle, va certainement se retrancher derrière l'annulation par le Conseil d'Etat des arrêtés précédents pour justifier son refus de signer l'arrêté !

Ou alors, elle signera un décret comme elle l'avait fait pour la tourterelle des bois, le décret disait qu'elle était chassable mais avec un quota à zéro !

Journal du Gers : Comment se sont organisées les fédérations et associations pour se rendre à Mont de Marsan ?

Jean-Paul Dupré : la Fédération des chasseurs du Gers a affrété 3 bus qui partiront des différents points du département.

Beaucoup de fédérations ont procédé ainsi.

Les pêcheurs, le monde agricole et l'association Esprit du Sud qui milite pour le respect des traditions seront présents.

Aux dernières nouvelles, 173 cars étaient attendus sans compter les gens qui se rendront là-bas par leurs propres moyens.

Aujourd'hui, la ruralité va manifester en toute tranquillité mais je suis inquiet car la colère monte...



Crédit photos : François SABATHE